REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026

UCIL
Union des Comités d'Intérêts Locaux Lyon Métropole

* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Lyon

« Une des années les plus compliquées » : la Vogue des marrons peine à faire recette

Entre les manifestations, la météo capricieuse et la crise du coût de la vie, les forains de la Vogue des marrons font leur possible pour garder la tête hors de l'eau, malgré une extension des horaires cette année.

À la Croix-Rousse, le soleil a enfin pointé le bout de son nez. « C'est la première semaine où il fait beau. On a pris la flotte tous les jours. » Au stand de la Confiserie Gourmande, Elliott Martin et sa compagne, Lindsey, semblent respirer à nouveau. Alors que le jeune homme de 30 ans est un habitué de la Vogue des marrons depuis son enfance, l'édition 2026, ouverte depuis le 3 octobre jusqu'au 11 novembre, a quelque peu un arrière-goût amer pour lui, malgré une extension des horaires. « Avec les manifestations, les transports n'ont pas circulé le week-end du 24 octobre, ce qui a causé une baisse importante au niveau de la fréquentation. » Le forain observe même une réduction de 30 % de son chiffre d'affaires, comparée à 2025. Et il n'est pas le seul.



Responsable communication de la Vogue des marrons et à la tête du Casino Luxor, Thierry Boulet estime une perte de chiffre d'affaires de 20 à 50 % chez les forains. Photo S. Beaunée

« L'arrêt du métro C un samedi a eu un réel impact »

Derrière leur stand, la mère d'Elliott, Sylvie Martin, parle d'une perte de 50 %. « L'arrêt du métro C, un samedi, a eu un réel impact sur notre fonctionnement. Si les gens ne peuvent pas se déplacer, ils ne vont pas prendre la peine de venir jusqu'ici. »

Son manège ciblant principalement les enfants, Sylvie Martin a très vite remarqué la baisse d'affluence. « Avec les manifestations, et la casse qu'il y a eu le 17 octobre, les gens ont peur que ça se produise ici aussi. Je comprends que les parents n'aient pas envie d'amener leurs enfants dans ces conditions. »

À quelques mètres de la famille Martin, Angy, 35 ans, déplore le même constat : « Je me mets à la place des parents. Je ne ramènerais pas mon enfant ici avec toute cette tension. » Installé à la Vogue depuis douze ans, le forain peine à voir le bout. « Tout le monde le vit mal, on sent que c'est la crise. Les week-ends sont censés nous ramener beaucoup de monde, c'est là-dessus que le plus gros se joue. On se retrouve à ce que le samedi et le dimanche soient comme un jour de semaine classique. »

Une inquiétude que Thierry Boulet, responsable communication de la Vogue des marrons, ne cesse d'entendre. « Sur l'ensemble des forains, on a relevé une perte de chiffre d'affaires estimée entre 20 à 50 %, comparé à 2025. C'est énorme. Les petits stands et ceux qui accueillent du jeune public sont très impactés. » Lui-même, à la tête du Casino Luxor, rencontre des difficultés. Pour autant, la règle de ne pas augmenter les prix n'a pas bougé depuis 2022 (lire par ailleurs), même si cela ne change rien aux problématiques rencontrées par les forains, notamment pour Orlane. À 21 ans, la jeune femme réalise sa première Vogue : « J'accompagne mes parents depuis dix-huit ans et je me suis enfin lancée. Je ne m'attendais pas à ce que ce soit si dur. »

Une prolongation de la fête foraine au 15 novembre ?

En attendant, les regards sont portés sur le week-end d'Halloween. « On espère que ce sera convenable, mais avec ce qui est annoncé aux informations, on craint d'avoir peu de fréquentation », confesse le responsable communication. « En tout cas, 2026 est l'une des années les plus compliquées. Avec les problématiques qui se succèdent et le futur qui s'annonce, je n'ai plus trop de motivation pour que mes enfants prennent la suite. » Initialement prévue jusqu'au 11 novembre, la date de clôture de la fête foraine est en discussion chez les forains, selon Thierry Boulet : « Pour tenter d'améliorer leur chiffre d'affaires, certains forains ont fait la demande d'allonger la fête foraine jusqu'au dimanche 15 novembre. On va voir ce qu'il est possible de faire avec la mairie. »

● Sibylle Beaunée

Les forains assurent "ne rien augmenter"

Que ce soit sur le boulevard de la Croix-Rousse ou l'esplanade du Gros Caillou, les passants adoptent tous la même démarche : s'arrêter pour lire les tarifs. Huit euros le tour de manège, cinq euros la place, dix tickets pour vingt euros ou encore cinq euros la grande barbe à papa… « C'est trop cher, on va voir ailleurs », souffle une mère de famille, emportant avec elle ses deux enfants en bas âge. Un autre ne mâche pas ses mots : « Vraiment, c'est trop cher pour ce que c'est. »

« Il faut se mettre à la place du client »

« On tient à garder des tarifs abordables pour nos clients, même si nous ne pouvons pas continuellement baisser les prix. La fête foraine, c'est notre gagne-pain », plaide Thierry Boulet, responsable communication de la Vogue des marrons.

Pour Elliott Martin, même si ses prix n'ont pas augmenté, la difficulté d'attirer les clients ne change pas pour autant : « Chaque génération a connu des problématiques, mais aujourd'hui, les habitudes ont changé. Les gens réfléchissent où s'arrêter et choisissent parfois un seul stand. Il faut se mettre à la place du client, même si c'est compliqué pour nous. » De son côté, sa mère, Sylvie Martin, a mis en place un système de fidélité. « Ils peuvent prendre une carte et revenir faire des tours de manège à prix réduit. On est obligé de réfléchir à ce type de stratégie. »



Sylvie Martin est présente à la Vogue depuis trente ans. Photo Sibylle Beaunée

● Sibylle Beaunée

69020 - V1

Samedi 31 octobre 2026

Caluire-et-Cuire

Cette entreprise de logiciels a calculé la nouvelle altitude du Mont-Blanc



Aurélien Dalmas, collaborateur de Sogelink et membre de l'expédition 2026. Photo fournie/Sogelink

Sogelink a pris part à l'ascension et contribué aux opérations de mesure menées au sommet du toit de l'Europe, dont on apprend qu'il culmine désormais à 4 807,47 mètres.

4 807,47 mètres : c'est la nouvelle altitude officielle du Mont-Blanc, annoncée ces derniers jours pour l'année 2026. Pour établir cette nouvelle mesure, 21 experts de la mesure et 10 guides répartis en une dizaine de cordées ont rejoint le sommet du massif du Mont-Blanc pour une expédition « aussi exigeante sportivement que scientifiquement. » Partenaire technologique de cette aventure depuis plus de dix ans, l'entreprise de logiciels Sogelink, basée à Caluire-et-Cuire, a accompagné les géomètres-experts dans la modélisation du point culminant de l'Europe, en mettant son expertise de la donnée géographique au service de cette campagne de mesure.

« Une expérience unique et une aventure collective à la croisée de la technologie, du terrain et de l'humain », retrace Aurélien Dalmas, collaborateur de Sogelink et membre de l'expédition 2026. « Une fois arrivé au sommet, il a fallu contribuer à une opération de mesure extrêmement précise. Puis, de retour, les données prennent tout leur sens lorsqu'elles sont analysées et comparées aux relevés précédents. »

« Une aventure collective »

Au-delà de cette nouvelle altitude officielle, la campagne 2026 a surtout permis « d'enrichir une base de données unique constituée depuis 25 ans, utilisée pour suivre l'évolution du sommet et de sa calotte glaciaire ».

« Les changements climatiques transforment profondément les environnements de haute montagne, souligne l'entreprise. Disposer de séries de données précises et comparables dans le temps devient plus que jamais essentiel pour documenter ces évolutions. »

● **A.M.**

LA TRIBUNE DE LYON – 31/10/26

L’histoire de la passerelle Masaryk, l’ancien pont de la gare de Vaise

Grande ligne rouge sur fond bleu, la passerelle Masaryk relie Vaise au bas de la Croix-Rousse depuis près de 200 ans.



Le 1er janvier 1931, le pont de Vaise change de nom. Il devient la passerelle Masaryk, en hommage à Tomás Masaryk, fondateur de la République tchécoslovaque, et ami du maire de Lyon, Édouard Herriot. ©

Celui que l’on appelait pont de la gare de Vaise ou pont Masaryk a été inauguré le 17 juin 1831. Financé par les riverains, il est construit quelques mois après celui de l’île Barbe, dans un style assez similaire.

En effet, les deux ouvrages sont des ponts suspendus, c’est-à-dire que leur plateforme est tenue par des suspentes verticales reliées à des câbles, comme la passerelle du Collège, ou le pont de Brooklyn à New York.

Un pont pour accompagner l’essor de Vaise

À cette époque, la question des ponts est un sujet sensible. Beaucoup sont fragiles, encore en bois, et certains cèdent sous le poids des passagers ou à cause des crues.

L’enjeu est d’autant plus important que l’industrialisation de Lyon bat son plein au début du XIX^{e} siècle. Un port fluvial est construit en 1827 à Vaise pour accompagner l’essor des transports et du commerce, et la construction de ce pont apparaît comme une nécessité pour relier les deux rives.

Comme la quasi-intégralité des ponts de Lyon, le pont Masaryk est partiellement détruit le 1er septembre 1944 par l’armée allemande, afin de ralentir l’avancée des Alliés. Il est reconstruit à l’identique, et rouvre à la circulation en 1945.



Le pont Masaryk détruit par l’armée allemande en 1944. ©Archives municipales de Lyon

La passerelle Masaryk aujourd'hui réservée aux piétons

En 2000, alors qu'il est vieillissant, il passe à sens unique, de la rive gauche de la Saône vers la rive droite (Vaise), et est interdit aux véhicules de 2,5 tonnes et plus.

En 2014, après la mise en service du pont Schuman, à quelques centaines de mètres, il est déclassé en passerelle, désormais réservée aux cyclistes et aux piétons.

Elle se parcourt aujourd'hui à pied, et l'on peut y rêver à l'histoire ouvrière de Vaise le long de la Saône. Le soir, sa mise en lumière révèle l'architecture subtile et légère de ce pont suspendu presque bicentenaire, qui semble flotter au-dessus de la rivière.

Mathys Bollini

Lyon 7e

À la cité Bollier, les problèmes s'accumulent : une réhabilitation globale envisagée pour fin 2027

Sécurité, propreté, vétusté… Dans cette résidence de 116 logements située 12 rue André-Bollier et 178 boulevard Yves-Farge, la liste des problèmes récurrents s'allonge depuis des années. Les habitants attendent une réhabilitation d'ampleur que le bailleur, Grand Lyon habitat, annonce pour fin 2027.



Grand Lyon Habitat affirme avoir engagé les études préalables à une réhabilitation globale de la cité Bollier. Le démarrage des travaux est envisagé pour fin 2027. Photo Jean-Marc Manificat

L'Amicale des locataires de la Cité Bollier n'en peut plus. Composé de deux bâtiments de quatorze étages, l'ensemble situé au 12, rue André-Bollier et 178 boulevard Yves-Farge qui propose 116 logements multiplie les dysfonctionnements. Et l'affaire n'est pas nouvelle. Elle traîne depuis plusieurs années.

Les représentants des habitants ont envoyé à maintes reprises des réclamations auprès de l'agence Mermoz Grand Lyon Habitat pour de très nombreux problèmes. Sans aucune réponse, tout comme la demande de rendez-vous, adressée à la présidente de Grand Lyon Habitat. Tandis que les problèmes répertoriés s'accumulent, ils se sentent abandonnés.

« 35 °C cet été et jusqu'à 50 °C sur les balcons »

Tout d'abord les ascenseurs : « la maintenance est complètement défaillante », précise l'amicale des locataires Cité Bollier. « Une personne de 92 ans, a dû se faire héberger par une locataire pour la nuit, elle ne pouvait pas accéder à son logement situé au 11e étage du 178 boulevard Yves-Farge. Un des deux ascenseurs a été hors service pendant un mois. » Il évoque aussi la sécurité et la tranquillité des locataires qui ne seraient plus assurées : « Les portillons sont cassés depuis plusieurs années, ainsi que les portails automatiques, ce qui permet l'accès des bâtiments au tout-venant. Le collectif a maintes fois alerté sur l'hygiène et propreté de l'espace poubelles, des sacs jonchent le sol, des rats y séjournent. Des encombrants, sont régulièrement déposés dans les escaliers. Le débarras des encombrants a coûté plus de 15 000 € à la charge des locataires. »

Sans compter les dégâts des eaux (colonnes et plomberie vétustes), les balcons qui s'effritent et les lampadaires extérieurs ne fonctionnent pas : « Ce qui augment la sensation d'insécurité. »

Le collectif pointe également l'isolation des appartements : « 35 °C cet été et jusqu'à 50 °C sur les balcons. Nous avons chaud l'été et froid l'hiver, le vent s'infiltrant dans l'encadrement des portes-fenêtres. » Les locataires pensaient en voir le bout. En vain : « Le bailleur a évoqué, qu'une partie de ces problèmes devrait être intégrée dans le cadre d'une réhabilitation programmée. L'appel d'offres des marchés publics était planifié du 12 mai 2026 au 19 juin 2026 », exposent les locataires qui n'en savent pas plus.

« Plusieurs interventions sont en cours »

Contacté par *Le Progrès*, Grand Lyon Habitat affirme savoir qu'il existe plusieurs problématiques. « Les équipes de proximité sont mobilisées pour y apporter des réponses. » Au sujet des ascenseurs : « Ces pannes sont liées à plusieurs causes techniques. Au 12 rue Bollier, l'ascenseur est immobilisé en raison d'une pièce à remplacer. Un portage de courses est mis en place pour accompagner les locataires. Pour les dégradations récurrentes des équipements (portillons et portails), les interventions sont engagées. » Sur la propreté et la gestion des encombrants, des insuffisances ont été constatées dans les prestations de nettoyage. Des rappels ont été adressés à l'entreprise concernée. Concernant les différents désordres techniques constatés : « Plusieurs interventions sont en cours. Le prestataire a été relancé pour une intervention dans les meilleurs délais. »

Grand Lyon Habitat affirme enfin avoir engagé les études préalables à une réhabilitation globale de la résidence. « Le démarrage des travaux est à ce stade envisagé pour fin 2027. » Une rencontre sur place, le 9 ou 12 novembre, en présence des équipes de l'agence de proximité Jean-Mermoz devrait avoir lieu avec les habitants. De quoi obtenir davantage de réponses ?

• De notre correspondant, Jean-Marc Manificat

69023 - VI

Histoire locale

Lyon

Puits-Gaillot : au bout de la rue, un bac à traille sur le Rhône pour rejoindre les Brotteaux

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon. Cette semaine, direction la rue Puits-Gaillot. Son nom rappelle un ancien point d'eau. Mais cette voie conduisait aussi à un embarcadère où un passeur assurait la traversée du Rhône.

Aller chercher de l'eau, puis descendre jusqu'au fleuve pour embarquer : voilà deux gestes qui appartiennent à l'histoire de la rue Puits-Gaillot. Pour la situer, il suffit de partir de la place des Terreaux et de longer la façade nord de l'hôtel de ville, du côté des pentes de la Croix-Rousse. Aujourd'hui, la rue débouche vers les places de la Comédie et Louis-Pradel. Autrefois, elle se poursuivait jusqu'au Rhône, vers la place Tolozan. Au bout, un passeur assurait la traversée.

« J'ai mis le pied dans un gaillot »

Mais d'abord, le puits. Un point d'eau est encore signalé au XIXe siècle au numéro 2 de la rue. À une époque où l'eau courante n'arrive pas dans tous les logements, les puits et les pompes restent indispensables aux habitants. On y remplit les récipients nécessaires à la vie quotidienne. Une étude sur l'hygiène à Lyon, publiée en 1866, compare la limpidité de ces eaux : celle du Puits-Gaillot figure parmi les moins troubles. Un résultat plutôt rassurant, même si la clarté de l'eau ne suffit pas à garantir sa potabilité.

Son nom évoque pourtant la boue. Dans le vieux vocabulaire lyonnais, un « gaillot » désigne une flaque d'eau généralement sale. L'abbé Adolphe Vachet, dans *À travers les rues de Lyon*, publié en 1902, décrit ces creux des chemins où l'eau demeure après la pluie. Il rappelle une expression familière : « J'ai mis le pied dans un gaillot. » Le mot renverrait aux terrains humides de ce secteur, voisin des anciens fossés qui marquaient la limite nord de la ville.

L'origine précise de l'appellation reste toutefois incertaine. Vachet rapporte qu'un puits aurait été ouvert dans le mur du jardin de l'hôtel de ville. Mais le nom Puits-Gaillot est attesté dès 1350, bien avant la construction du bâtiment municipal, commencée en 1646. L'auteur propose aussi une déformation de « Petit Gaillot », qui aurait désigné un petit fossé. Les Archives de Lyon indiquent que l'origine du nom demeure inconnue. Le point d'eau du XIXe siècle est donc bien documenté, sans que l'on puisse lui attribuer avec certitude toute l'histoire du nom.

Il dessert la Grande allée des Brotteaux, devenue le cours Franklin-Roosevelt

En poursuivant vers le Rhône, les habitants trouvaient une autre façon d'utiliser l'eau. En 1763, les Lyonnais sont si nombreux à vouloir gagner Les Brotteaux, particulièrement le dimanche, que les bacs des Cordeliers et des Terreaux ne suffisent plus. Les recteurs de l'Hôtel-Dieu en installent un troisième, au débouché de la rue Puits-Gaillot. André Ferrand, receveur des domaines nationaux, en dresse les plans le 17 mai. Destiné aux piétons, il dessert la Grande allée des Brotteaux, devenue le cours Franklin-Roosevelt.



Les démolitions rue Puits-Gaillot pour l'arrivée du métro à Lyon en 1975. Photo archives *Le Progrès*

Ce bateau est un bac à traille. Le principe consiste à faire travailler le courant. L'embarcation est reliée à un câble tendu entre les deux rives : la traille. Une attache mobile lui permet de se déplacer le long de ce câble, qui la retient et l'empêche d'être emportée vers l'aval. Le passeur place la coque en biais dans le courant. L'eau pousse contre le bateau et le fait progresser vers la rive opposée. Pour revenir, il modifie son orientation. La traversée repose sur la force du fleuve et sur l'habileté de celui qui gouverne.

Les passagers paient leur passage. Comme ceux des Cordeliers et des Terreaux, le bac du Puits-Gaillot appartient aux recteurs de l'Hôtel-Dieu et ses revenus sont affectés aux pauvres de l'hôpital. C'est à la fois un service de transport et une source de recettes. L'arrivée d'un concurrent capable de modifier cette organisation provoque donc des résistances.

Le concurrent Morand

Ce concurrent s'appelle Morand. En janvier 1771, il obtient du roi le monopole des traversées entre la porte Saint-Clair et le pont de la Guillotière, en vue de construire un pont. Au Puits-Gaillot, les passeurs refusent de remettre leurs bateaux lorsqu'il se présente avec un huissier. L'affaire se règle finalement en 1773 : les recteurs vendent les trois trailles et leur matériel à la compagnie Morand pour 22 200 livres.

Deux siècles plus tard, les travaux du métro (mis en service en 1975) et la création de la place Louis-Pradel bouleversent le parcours de la rue. Les acquisitions commencent en 1974, puis les démolitions dégagent l'espace entre les places de la Comédie et Tolozan. Des photographies conservées par la Métropole montrent encore les façades promises à la destruction. Le puits et l'embarcadère ont disparu du paysage. Pour retrouver l'ancienne traversée, il faut regarder vers le pont Morand actuel : le bac passait approximativement à cet endroit.

• De notre correspondante
M. Aschen

TRIBUNE DE LYON 01/11/26

Qui était Josette Berlioz, figure militante du quartier des États-Unis ?

Josette Berlioz était une militante associative de terrain, qui a laissé une empreinte certaine sur le quartier des États-Unis, Lyon 8e.



Josette Berlioz. © Angela Ficarelli

Sur l'une des 26 œuvres qui composent le parcours de la Cité Musée Tony-Garnier, sur la fresque « Les Temps de la Cité », à l'angle des rues Ludovic-Arrachart et Paul-Cazeneuve, se trouve Josette Berlioz, figure du 8e arrondissement.

Josette Berlioz est née le 29 octobre 1935 à Villefranche-sur-Saône. À 26 ans, en 1961, elle déménage dans le quartier des États-Unis à Lyon avec sa famille, où elle marquera les habitants par son engagement associatif.

« *Nous avons milité ensemble 40 ans. C'était dans ses gênes* », raconte non sans émotion Eddie Gilles Di-Pierno, président du Comité d'intérêt local (CIL) des États-Unis (Lyon 8e).

Josette Berlioz, une militante invétérée

Dès 1976, Josette Berlioz devient représentante des parents d'élèves de l'établissement de ses enfants. Par la suite, elle deviendra déléguée départementale de l'Éducation nationale, faisant le tour des écoles primaires pour veiller aux bonnes conditions d'apprentissage.

Pour cet engagement, elle reçoit en 2007 les Palmes Académiques, qui vise à « *reconnaître les personnes ayant rendu des services importants* » à l'Éducation nationale.

Au sein du CIL des États-Unis, elle s'est mobilisée pour les intérêts des locataires, et a contribué à promouvoir une amélioration des conditions de vie des habitants. « *Elle était toujours présente à chaque fois que vous aviez besoin* », illustre Eddie Gilles Di-Pierno.

Un engagement culturel

Attachée aux liens entre habitants du quartier, elle participait avec l'association « Les États en fête » à l'organisation d'une célébration chaque année. Josette Berlioz a également œuvré pour la création en 1992 et le développement du musée urbain Tony-Garnier (devenu Cité Musée Tony-Garnier en 2024).

« *À partir de 1986, nous avons souhaité transformer notre quartier en lieu patrimonial, parce qu'il a été construit par Tony Garnier* », décrit Eddie Gilles Di-Pierno. Ce projet était associatif, géré par les habitants.

Josette Berlioz « *assure l'accueil et fait régulièrement visiter l'appartement témoin* », raconte sa fille, Florence Berlioz. Celle-ci ajoute : « *Elle y accueillera même Bernadette Chirac en 2022 !* ». Elle contribuera avec des objets personnels à l'ameublement de cet appartement.



En 2002, Mme Bernadette Chirac est venue visiter l'appartement témoin du Musée urbain. Josette Berlioz, à gauche sur la photo. ©DR

Lorsque le musée s'est professionnalisé, Josette Berlioz « *a été très active pour accompagner cette évolution* », en soutenant les nouveaux salariés notamment, décrit Eddie Gilles Di-Pierno.

Des hommages

Sur la fresque « Les temps de la Cité », elle apparaît aux côtés de Lily Eigeldinger, militante associative et ancienne résistante. Proche de la fresque, un jardin est nommé en 2018 « Josette Berlioz ». À l'initiative de ces hommages, Eddie Gilles Di-Pierno justifie par l'importance de ne pas « *oublier ces femmes dans leur engagement* ».



Josette Berlioz, sur la fresque « Les Temps de la Cité ». ©Florence Berlioz

« *Ce sont des femmes qui ont su dépasser les clivages politiques pour un engagement associatif à l'intérêt de tous, sans discrimination* » abonde l'habitant du 8e arrondissement. Josette Berlioz décédera à Lyon, le 18 août 2014. Elle avait 78 ans.

« *Au-delà de ses engagements, Josette laisse surtout le souvenir d'une femme profondément généreuse et attentive aux autres* », rapporte Florent Berlioz. « *Toujours présente dès qu'une manifestation permettait de faire rayonner son quartier* ».

Matthieu Dufour

Merci à Florence Berlioz, sa fille, et à Eddie Gilles Di-Pierno pour leurs témoignages et les précieuses informations sur la vie de Josette Berlioz.

LYON CAPITALE 02/01/26 par V. G.



Métropole de Lyon : le pont Général-Leclerc fermé aux voitures pour huit mois de travaux

La Métropole de Lyon lance le 12 novembre un important chantier de réparation du pont Général-Leclerc, entre Fontaines-sur-Saône et Collonges-au-Mont-d'Or. La circulation automobile sera interrompue à plusieurs reprises pendant huit mois, le temps de remplacer une partie fragilisée de l'ouvrage.

Après une première réparation provisoire au printemps, le pont Général-Leclerc va faire l'objet de travaux définitifs. La Métropole de Lyon annonce le lancement du chantier le 12 novembre, pour une durée prévisionnelle de huit mois, jusqu'en juin 2027. L'opération, estimée à 1,9 million d'euros, doit permettre de remplacer une partie de la structure centrale, dont l'état ne permet pas une réparation durable.

En avril 2026, une inspection avait révélé des fissures dans le béton de la travée centrale, une portion de 19 mètres reposant sur les extrémités de deux bras en porte-à-faux. La circulation avait alors été interrompue pendant plusieurs semaines, le temps de réaliser une intervention provisoire et d'installer des capteurs de surveillance. Les véhicules avaient ensuite pu retrouver le pont.

Trois périodes de fermeture automobile

Cette fois, le chantier nécessitera plusieurs interruptions de la circulation motorisée : du 12 novembre à la mi-décembre 2026, pendant une semaine entre fin janvier et début février 2027, puis de fin février à fin avril 2027.

Les piétons et les cyclistes pourront emprunter une passerelle installée en aval du pont. Celle-ci pourra toutefois être ponctuellement fermée lors des opérations de grutage. Les travaux commenceront notamment par le déplacement des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de télécommunications, avant le retrait de la travée endommagée et la pose de nouveaux éléments préfabriqués.

Cet ouvrage, construit en 1952, constitue un axe important du Val de Saône. La Métropole estime son trafic quotidien à 7 700 véhicules, auxquels s'ajoutent 200 à 400 cyclistes et 300 poids lourds. Une réunion publique d'information est organisée lundi 9 novembre à 18 h 30, à la salle des fêtes de Collonges-au-Mont-d'Or.

TRIBUNE DE LYON 02/11/26 par Corentin Lucas



Image d'illustration de factures. ©DR

Prix du gaz, trêve hivernale, pneus neige... Ce qui change au 1er novembre dans le Rhône

Ce dimanche 1er novembre a marqué plusieurs changements dans le quotidien des Rhodaniens. Augmentation des prix du gaz, équipements hivernaux obligatoires… On fait le point.

Depuis ce dimanche 1er novembre, les Français ont vécu plusieurs changements dans leur quotidien. Dans un premier temps et comme c'est le cas depuis maintenant trois mois d'affilée, le prix du gaz a encore augmenté de 6,6% toutes taxes comprises (TTC) par rapport à octobre. Le prix repère de vente du gaz naturel passe ainsi de 182,88 à 194,90 euros par mégawattheure (MWh), soit 12 euros de plus en moyenne.

La trêve hivernale a débuté

Comme chaque année, la trêve hivernale a commencé depuis le 1er novembre et restera en vigueur jusqu'au 31 mars prochain. Durant cette période de cinq mois, les procédures d'expulsion locative sont mises en pause. Autrement dit, un propriétaire ne peut pas contraindre un locataire à quitter son logement. Et ce, même avec les éléments nécessaires et une décision favorable de la justice.

Le dispositif protège aussi les occupants de leur résidence principale contre les coupures d'électricité et de gaz liées aux impayés. Certaines situations échappent à cette protection, notamment des expulsions liées à des violences au sein du couple ou celles pour lesquelles une solution de relogement adaptée est prévue.

Les équipements hivernaux obligatoires dans certaines communes du Rhône

Du 1er novembre au 31 mars prochain, les automobilistes circulant dans 96 communes du département du Rhône devront être équipés pour affronter la neige et le verglas. Les véhicules légers, utilitaires et camping-cars doivent posséder quatre pneus adaptés à la conduite hivernale ou détenir des chaînes ou des chaussettes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices. En cas de non-respect, une amende de 135 euros et une immobilisation du véhicule sont prévues. La liste de toutes les communes rhodaniennes impliquées est disponible sur le site de la préfecture.

Les autorités passent la seconde sur les trottinettes électriques

Restons sur la sécurité routière. Depuis ce dimanche, les usagers de trottinettes électriques sans casque et gilet rétroréfléchissant pourront être verbalisés dans le Rhône. Depuis le 28 septembre dernier, cette règle est devenue obligatoire suite à un arrêté préfectoral pour renforcer la sécurité des usagers. Désormais, le non-respect de l'obligation du casque expose à une amende de 135 euros, tandis que l'absence de gilet rétro-réfléchissant est passible d'une amende de 35 euros.

Les pensions de l'Agirc-Arrco (retraités du secteur privé) sont revalorisées de +1,4%. Ce sont près de 14 millions de retraités qui sont concernés par ce changement. Plus précisément, un retraité qui touchait 552 euros bruts de pension Agirc-Arrco, touchera désormais 559,73 euros si l'on ajoute +1,4%.

Enfin, les règles de calcul des indemnités journalières versées par l'Assurance maladie en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle évoluent également. Le plafond de rémunération pris en compte dans le calcul est abaissé. La mesure concerne uniquement les accidents du travail et maladies professionnelles survenus à compter de cette date.

Lyon 9e

Au musée Jean-Couty, la peinture inspire les mots

Et si les tableaux devenaient le point de départ d'une histoire ? Le musée Jean-Couty invite les amateurs d'écriture à vivre une expérience originale avec *Voyage en Italie* par le biais d'un atelier créatif, de deux heures, animé par Manuela Levalet. Au milieu des œuvres exposées, les participants pourront puiser dans les couleurs, les ambiances et les scènes représentées pour nourrir leur imagination et donner libre cours à leur plume. L'objectif est d'explorer les passerelles entre les arts visuels et l'écriture, en laissant les émotions et les impressions suscitées par les tableaux guider la narration. Une manière différente de découvrir les collections, tout en s'accordant un moment de création et d'évasion. Les places étant limitées, la réservation est obligatoire.

Atelier d'écriture au Musée Couty. Tarif : 25 euros + entrée du musée 6 euros. 1, place Henri Barbusse, Lyon 9e. Atelier d'écriture le 11 décembre, de 15 h 30 à 17 h 30. Les inscriptions s'effectuent par e-mail à bienvenue@levaletmanuela.fr



Trouver l'inspiration grâce aux œuvres de Jean Couty.
Photo Laurence Ponsonnet

69283 - 14

Rhône

Et si, pour répondre à la crise du logement, Lyon prenait de la hauteur ?

Créer des logements sans artificialiser de nouveaux sols, tout en rénovant les passoires thermiques, la surélévation répond à plusieurs urgences. Mais entre les ambitions de l'État et les règles locales d'urbanisme, de nombreux obstacles demeurent. Un gain d'espace et d'argent qui peine à se démocratiser.

À Lyon, le foncier se fait rare, les programmes neufs éprouvent des difficultés à sortir de terre alors que les besoins en logements restent immenses. Pourtant, des mètres carrés sont encore inexploités. Ils se trouvent juste au-dessus de nos têtes. Pour Anis Nasr, directeur commercial de Sûres Mesures à Chassieu, la surélévation représente une piste prometteuse. « La surélévation, c'est notre cheval de bataille. C'est là où il y a un potentiel énorme. »

Le principe est simple, ajouter des étages à un immeuble existant et utiliser la valeur des logements créés pour financer, au moins en partie, sa rénovation énergétique. C'est une façon intelligente de créer des logements au cœur de la ville, sans étendre ses limites.

Dans le 7e arrondissement de Lyon, Sûres Mesures travaille ainsi sur un petit immeuble abritant trois appartements et un commerce. Le projet prévoit trois niveaux supplémentaires et une rénovation globale visant à faire passer le bâtiment de la classe énergétique G à la classe B.



Une société de Chassieu mise sur une ossature métallique légère, une technique bien moins lourde que le bois. Photo fournie

Un manteau pour l'hiver… et l'été

Pour ne pas trop charger les structures anciennes, l'entreprise mise sur une ossature métallique légère, préfabriquée à Chassieu. Elle est habillée de panneaux en oxyde de magnésium, notamment choisis pour leur résistance à l'humidité et au feu. Une isolation thermique extérieure complète l'ensemble pour éviter déperditions en hiver et améliorer le confort lors des fortes chaleurs.

« On remet un pull par-dessus », image Anis Nasr. Autre atout, la rapidité. Préfabriquée en atelier puis assemblée sur place, l'ossature métallique permet de réduire sensiblement les délais de chantier par rapport à une construction traditionnelle en maçonnerie.

Cette approche rejoint les objectifs nationaux de sobriété foncière et de rénovation énergétique. Le dispositif fiscal Jeanbrun, porté par le ministre de la Ville et du Logement Vincent Jeanbrun, vise de son côté à relancer l'investissement locatif, notamment dans l'ancien rénové. Sous conditions, il prévoit un amortissement fiscal en contrepartie d'un engagement de location et de loyers plafonnés. Sans financer directement la surélévation, il peut contribuer à l'équilibre économique de certaines opérations.

Mais sur le terrain, les projets se heurtent aux règles d'urbanisme et aux délais d'instruction. Dans la Métropole de Lyon, comme dans bien d'autres territoires français, les autorisations peuvent devenir un véritable parcours du combattant. À Décines, Anis Nasr affirme avoir attendu dix-huit mois pour obtenir un accord sur une surélévation de seulement 30 m2 pour une simple maison individuelle. « On a tous les voyants au vert, sauf que, dans la réalité, vous avez un texte qui contredit l'autre », déplore-t-il.

L'État encourage, les permis ralentissent

Selon lui, un projet peut répondre aux objectifs nationaux tout en se heurtant au plan local d'urbanisme ou aux orientations d'aménagement d'un quartier. L'entrepreneur plaide pour davantage de dialogue avec les services instructeurs, sans réclamer de passe-droit. Les solutions techniques existent, les besoins aussi. Reste à faire coïncider les ambitions affichées avec les décisions prises sur le terrain. Que manque-t-il pour débloquer ces projets ? « Du courage », répond Anis Nasr. Aux collectivités, désormais, de prendre de la hauteur.

● **Damien Lepetitgaland**

Maisons, bureaux, appartements : le pari de la reconversion

Vieillissante, mal isolée et difficile à vendre au prix demandé, une maison familiale située rue de Nice, dans le 8e arrondissement de Lyon, attire pourtant l'attention d'Anis Nasr, directeur commercial de Sûres Mesures. Là où certains voient un bien devenu peu attractif, lui imagine quatre logements.

Le projet consiste à transformer cette maison, jusqu'ici destinée à une seule famille, en quatre appartements T2 et T3. Les garages sont intégrés aux surfaces habitables, tandis qu'un local à vélos est prévu à l'extérieur. L'objectif est d'exploiter les mètres carrés disponibles sans agrandir le bâtiment. Classée G sur le plan énergétique, la maison doit également faire l'objet d'une rénovation pour atteindre la classe B. Reste à obtenir les autorisations nécessaires.



Projet de réhabilitation d'une maison de ville située rue de Nice à Lyon 8e, qui va proposer, après travaux, quatre appartements modernes, avec un classement énergétique B. Photo fournie

L'équation se veut aussi financière. Le dispositif fiscal Jeanbrun peut permettre aux investisseurs éligibles, sous certaines conditions, de réduire leur imposition grâce à un mécanisme d'amortissement, en contrepartie d'un engagement locatif. De quoi envisager un placement patrimonial sur le long terme, à condition que l'opération soit rentable.

Cette logique dépasse la maison individuelle : grands appartements aménagés en coliving pour étudiants ou seniors, bureaux vacants reconvertis en logements… « La clé du logement, pour moi, elle est dans la valorisation du patrimoine existant », résume Anis Nasr. Pour lui, les mètres carrés de demain sont déjà là. Il faut juste avoir la volonté d'accompagner ce changement au lieu de complexifier la mise en œuvre avec des freins administratifs.

● **DLPG**



« La surélévation, c'est notre cheval de bataille. C'est là où il y a un potentiel énorme »

Anis Nasr, Sûres Mesures à Chassieu

RHOA - V1



Devant le local fermé du centre commercial de la Perralière, « qui constitue un progrès » de nombreux déchets jonchent le sol. Photo Claudine Spiès



Les armoires électriques mal fermées ou sans porte seront signalées. Photo Claudine Spiès

Villeurbanne

Déchets, vélos abandonnés, trottoirs défoncés... Ces riverains veillent au grain

Depuis le précédent mandat, la municipalité de Villeurbanne propose aux habitants des « visites en marchant ». « Ces visites permettent de diminuer un peu les incivilités », estime Laura Gandolfi, maire adjointe. C'est elle qui a instauré le dispositif, désormais proposé aux membres des conseils de quartier.

Des « visites en marchant ». C'est ce que propose la municipalité de Villeurbanne depuis le dernier mandat. Proposées aux membres des conseils de quartier, elles consistent en une déambulation dans divers quartiers pour repérer les éventuels problèmes à résoudre.

L'itinéraire emprunté dans le cadre de ces visites n'est pas anodin : les « marcheurs » passent par des secteurs où des problèmes ont d'ores et déjà été signalés. Objectif : vérifier s'il y a eu des améliorations. Dans un premier temps, le groupe d'habitants repère les difficultés en compagnie de l'élue Laura Gandolfi, puis une deuxième visite est organisée avec les services, deux fois par an afin qu'une solution soit trouvée pour y remédier.

La principale difficulté, selon la maire adjointe, est le partage des compétences entre la Ville et la Métropole de Lyon concernant la propreté. Néanmoins, elle rappelle : « Une convention qualité-propreté avait été signée il y a environ douze ans. Depuis deux ans, un tableau commun recense les points noirs de chaque quartier, chacune remplit la case qui la concerne. »



D'après Laura Gandolfi, maire adjointe, le remplacement des poubelles brûlées représente un vrai budget. Mais il serait souhaitable de retirer l'amas de plastique resté au sol. Photo Claudine Spies Barret

Des poubelles qui débordent

Lors de la dernière visite organisée, les habitants ont emprunté un itinéraire allant de la Perralière à la gare de Villeurbanne. Déchets au sol, bacs poubelles non rentrés, armoires électriques mal fermées, vélos abandonnés, trottoirs défoncés... Aucun détail n'a échappé au groupe, tout a été noté et sera soumis aux techniciens de la Ville.

Les habitants s'interrogent sur les poubelles de rue, certaines débordent. Y en a-t-il suffisamment ? « La Métropole a fait passer leur nombre de 750 à 1 000, » indique Laura Gandolfi. Faut-il alors augmenter la fréquence de vidage ?

> « Depuis deux ans, un tableau commun recense les points noirs de chaque quartier, chacune remplit la case qui la concerne »
> **Laura Gandolfi, maire adjointe**

« On nettoie tous les jours »

Rue Jules-Kumer, un poteau sur lequel est apposé un panneau a été renversé. Rue du 1er mars, un espace clos pour les bacs du centre commercial a remplacé une décharge sauvage. « C'est mieux, mais il reste encore des déchets autour », constate le groupe. Sur l'avenue Leclerc, les plates-bandes sont jonchées de mégots au droit des terrasses de café. Sauf devant La Mamma : « On nettoie tous les jours », assure le gérant. Le groupe s'arrête ensuite devant une poubelle brûlée derrière l'Intermarché. « Depuis longtemps, la grande surface doit présenter un permis pour un local fermé », se désole l'ancienne adjointe.

Du mieux sur la place Grandclément

Lors de la visite, un riverain tente de déposer un sac au pied d'un platane. « Ce sont des déchets verts », affirme-t-il. Laura Gandolfi lui signale que c'est quand même interdit.

Sur la nouvelle place Grandclément, les arbres n'ont pas de bordure. « La terre et les copeaux s'échappent, cela donne du travail aux agents et ne fait pas net », déplore la maire adjointe. En revanche, la propreté semble meilleure. Le groupe se désole toutefois de voir du mobilier cassé.

Les habitants, membres du conseil de quartier, sont unanimes : « Un lieu propre est généralement respecté. »

● De notre correspondante Claudine Spiès

À noter : samedi 14 novembre de 10 à 12 heures, opération propreté sur la place Grandclément, ouverte à tous, avec le collectif Granclémensemble.
La Métropole a mis en place une collecte gratuite d'encombrants : www.grandlyon.com

69X32 - V1

Lyon

Quel avenir pour l'Office du tourisme incendié lors des émeutes du 17 octobre ?

Deux semaines après l'incendie qui a ravagé l'historique bâtiment abritant l'Office du tourisme de Lyon, la question du lieu de poursuite d'activité est en pourparlers. Avec une option prenant de l'épaisseur, et qui pourrait être une première en France à cette échelle.

Ravagé par un incendie volontaire lors des émeutes du 17 octobre, le bâtiment de l'Office du tourisme va connaître une fin funeste. Les équipes de la structure ne réintégreront jamais le pavillon de la place Bellecour.

Vieux de 174 ans, l'Office du tourisme - probablement voué à être démoli - n'a pas été détruit par plus innovant ou efficace, mais est malgré lui forcé de trouver une mutation. C'est ce à quoi s'attellent les 64 employés de la structure depuis deux semaines. « Ils sont admirables, c'est magnifique de voir autant de résilience », confie Christophe Marguin, président d'OnlyLyon Tourisme depuis juin.

« Dès le lundi suivant le 17 octobre, les équipes se sont mises au boulot, malgré l'émotion et le choc, explique le chef cuisinier de profession. Et très rapidement, ça a créé une sorte d'émulation pour savoir quoi faire maintenant ».

Un nouveau lieu fixe… et un deuxième Office itinérant en projet

Sur la place Bellecour, c'est le pavillon jumeau, le Rectangle (aussi construit en 1852), qui a été investi par les équipes le temps de trouver un nouveau point de chute. « On y organise l'accueil provisoire, et on va le prolonger un peu en attendant qu'on se fixe un point. On a énormément de propositions, qu'elles soient d'entreprises privées comme d'institutionnels, ça nous fait chaud au cœur », relate Christophe Marguin.

Sur la table, quatre options dans le centre-ville, une condition « *sine qua non* » : la place Bellecour, la place des Jacobins, le Vieux-Lyon ou Fourvière. Mais « quitte à repartir de zéro ou presque », le président d'OnlyLyon se félicite d'une idée qui fait « son bout de chemin » dans les équipes : un deuxième Office du tourisme « itinérant ».

« Par exemple, imaginons un événement important à la Cité Internationale, avec 10 000 visiteurs et beaucoup d'étrangers : et bien, on viendrait se poser le temps de l'événement », détaille-t-il. « Est-ce que ça serait en louant des lieux ? Ou bien avec un conteneur qu'on déplacerait ? On y réfléchit encore. Mais on peut être innovant et être le premier office du tourisme en France qui a un lieu fixe, avec, en parallèle, un Office itinérant en fonction de la demande et des événements. »



Le bâtiment de l'Office de tourisme situé sur la place Bellecour a été détruit par un incendie volontaire le 17 octobre dernier, lors des émeutes. Photo Maxime Jegat

En France, certaines petites communes ont opté pour cette option, une agglomération de Seine-et-Marne également, mais jamais à l'échelle d'une ville de la taille de Lyon.

Un déménagement était prévu à la fin de l'année

Un projet d'office mobile imaginé après l'incendie. Alors que les équipes avaient, d'ores et déjà, prévu de quitter le bâtiment historique (propriété de la Ville de Lyon) à la fin de l'année, la faute à des problèmes de sécurité. « Je ne veux pas polémiquer, mais la Ville a été alertée depuis 2023 de problématiques de sécurité avec les fenêtres. J'ai écrit au maire, cet été, pour lui dire que l'on partirait sans réponse de sa part, il m'a reçu, j'ai rencontré son adjoint, mais je n'avais pas eu de réponses claires. Donc on serait parti », tance Christophe Marguin.

Une rencontre avec Grégory Doucet intervenue, hasard du calendrier, le vendredi 16 octobre, veille des émeutes. « On allait partir, ma priorité était, avant l'incendie, de ne pas mettre en danger les salariés. C'était prévu au 31 décembre », évoque le patron des Toques Blanches.

Contactée, la municipalité écologiste indique que « la gravité des dégradations commises le 17 octobre a largement dépassé ce que les dispositifs de protection habituellement envisagés pouvaient permettre d'anticiper ».

La municipalité veut faire « renaître » le bâtiment

Elle énonce néanmoins les interventions réalisées ces dernières années comme la sécurisation des vitrines ou le remplacement des portes coulissantes. La Ville assure avoir « lancé » tout un travail « suite aux remontées de l'Office du tourisme » sur les problématiques de sécurité, notamment en commandant un audit pour « des rénovations énergétiques » des vitrages et huisseries, pour permettre une meilleure sécurisation du site - soumis à des délais plus importants - lequel étant soumis aux architectes du patrimoine.

« Aujourd'hui, la priorité pour la Ville de Lyon est de travailler à faire renaître ce bâtiment […] Il s'agit de lui donner un nouvel avenir, en veillant à ce que cette renaissance s'inscrive pleinement dans le respect de son caractère patrimonial, tout en intégrant les exigences de sécurité et les usages futurs du site ».

● **Textes Hugo Francés**

Pessimistes, les experts tablent sur une démolition complète du bâtiment

Reverra-t-on un jour l'Office du tourisme historique de Lyon ? Rien n'est moins sûr d'après les experts, passés sur les lieux, vendredi 30 octobre. Un peu plus de deux semaines après les émeutes du 17 octobre, le bâtiment en péril est maintenant coffré, entouré de plaques de tôle de plus de trois mètres de haut. Il faut s'élever sur les blocs de pierre de la place Bellecour pour entrapercevoir un bout du toit.

Si le toit ne s'est pas effondré de lui-même pour le moment, et n'a pas non plus été démoli comme cela était envisagé dans un premier temps, les rapports sont pessimistes quant à l'avenir de la structure construite par Tony Desjardins en 1852. « Pour notre plus grand désarroi, il y a de grandes chances que le bâtiment soit démoli », soupire Christophe Marguin, président d'OnlyLyon Tourisme.



Devant les protections qui entourent l'Office du tourisme incendié, Christophe Marguin, président d'OnlyLyon Tourisme évoque encore "un choc". Photo Hugo Francés

Avec des flammes à plus de 1 000 degrés, le pavillon désormais noirci a été fortement endommagé et le toit, tordu. Compris dans le site classé de la place Bellecour depuis 1941, le pavillon doit prochainement être vu par les architectes des bâtiments de France, dans un processus d'expertise du bâtiment, qui semble parti pour durer.

Réaménagé à hauteur de 240 000 € en 2015, l'Office du tourisme n'avait pas subi de restauration depuis 1998 et la Coupe du monde de football. En 2023, en marge d'une manifestation contre la réforme des retraites, le pavillon avait déjà été vandalisé entraînant plusieurs mois de fermeture.

L'ESSENTIEL 03/11/26 - Léo Mourgeon

À Bron, la place Jean-Moulin prépare sa transformation



Au cœur du quartier Terraillon, à Bron, la place Jean-Moulin doit être réaménagée d'ici 2030 pour accueillir le tramway T8 et offrir davantage d'espaces végétalisés (crédit : Métropole de Lyon).

Au cœur du quartier **Terraillon**, la place Jean-Moulin doit changer de visage d'ici **2030**. Une **concertation** permet aux habitants de participer à son réaménagement.

La toile de fond

- Depuis 2008, le quartier **Terraillon**, au nord de **Bron**, fait l'objet d'un vaste programme de renouvellement urbain. Au total, **390 logements** ont été **démolis**, **995 rénovés** et plusieurs centaines construites. De nouveaux **commerces**, **équipements** publics et **espaces verts** ont également vu le jour.
- La transformation se poursuit désormais autour de la **place Jean-Moulin**, véritable **cœur du quartier** avec son marché bihebdomadaire. Cet espace de **7 500 m²**, aujourd'hui largement occupé par le **stationnement**, doit être **entièrement repensé**.

Le projet

- Le plan, porté par la Métropole et la Ville de Bron, prévoit de **supprimer le parking** de la place, tout en **réorganisant le stationnement aux alentours**. L'objectif est de laisser davantage de place aux **piétons**, à la **végétation** et aux espaces de **détente**, tout en **maintenant le marché**.
- Cette transformation accompagne surtout l'**arrivée du tramway T8** en **2030**. Longue de 8,1 km, cette future ligne reliera **La Soie à la gare de Vénissieux** en 22 minutes environ, avec une station à Terraillon.
- Les travaux de la place sont envisagés **à partir de 2028**, pour une livraison à l'horizon 2030.

Ce qui se passe

- Après une 1re concertation réunissant 140 personnes en 2025, une nouvelle phase est ouverte **jusqu'au 30 novembre**. Elle doit préciser les **futurs usages** de la place : espaces de repos, jeux, végétalisation ou nouveaux services.
- Après un atelier organisé le 26 octobre, les habitants peuvent rencontrer les équipes du projet ce mardi, de 9h à 12h, sur le marché de Terraillon. Un autre rendez-vous est prévu le 7 novembre.
- Les contributions peuvent également être déposées en ligne. Le projet définitif doit être présenté début 2027.

Mercredi 4 novembre 2026

Lyon 3e et 7e

La céramique lyonnaise se dévoile ce samedi à la Guillotière

Deux ateliers professionnels de la Guillotière, Gadoue et Leopon, s'associent pour réunir dix créateurs lors d'une journée dédiée à la céramique contemporaine.

Dans ce premier marché collectif, le public découvrira samedi 7 novembre dix sensibilités autour d'une même matière : la céramique. Le temps d'une journée, artistes et artisans feront découvrir leur travail dans l'intimité de leurs ateliers, Gadoue et Leopon, à la Guillotière.

Pour tous les budgets et tous les goûts

« La richesse de cette première édition tient à la diversité des univers. Si tous les participants travaillent la terre, chacun développe une approche personnelle de la matière, de la forme et de la couleur » explique Virginie, l'une des organisatrices.

Vaisselle, objets décoratifs, luminaires, mobilier, sculptures poétiques et sculpture animalière, en petites séries ou en pièce unique seront proposés à la vente. Les prix et les formats seront eux aussi variés, pour que tous les budgets puissent se faire plaisir ou prévoir les cadeaux de fin d'année. « Il ne s'agit pas seulement d'un marché, mais d'un vrai moment de rencontre : en poussant les portes des ateliers, les curieux découvriront l'envers du décor : les gestes, les matières, les techniques et les histoires qui se cachent derrière chaque pièce ».

Deux ateliers professionnels

Depuis 2022, Gadoue est un atelier collectif de 120 m² entièrement dédié au travail de l'argile, où cohabitent espaces de travail partagés, cours de poterie et événements. Il réunit les fondatrices Claire Mounier, Virginie Pommel et Nadia Nesme, et les résidentes Catherine Besnard et Irène Liberati.

Fondé en 2021 par Caroline Schmoll, Leopon est un atelier partagé où cinq artistes, artisans et céramistes (Caroline Schmoll, Jade Annequin, Elenor Kopka, Isabelle Larpin et Maxime Durupt) travaillent côte à côte.



Dix artistes et autant de sensibilités. Photo Sylvie Silvestre

• De notre correspondante Sylvie Silvestre

Samedi 7 novembre de 10h à 18 heures, 9 rue Mortier (Lyon 3e) et 60 rue Salomon Reinach (Lyon 7e)

Lyon

Fête des Lumières : avant de connaître le programme, voici nos indiscrétions !

Le programme de la Fête des Lumières 2026 sera dévoilé ce mercredi après-midi. A quoi va ressembler l'édition ? On le saura demain, mais on a déjà quelques informations exclusives pour vous faire patienter.



La traditionnelle vue sur la Fête des Lumières depuis l'esplanade de Fourvière. Photo Joël Philippon

A quoi va ressembler la Fête des Lumières 2026 ? Le suspense ne va plus durer que quelques heures, puisque la Ville de Lyon va officiellement dévoiler le programme ce mercredi 4 novembre. Rendez-vous est pris en début d'après à la Gare de la Part-Dieu pour la traditionnelle conférence de presse de saison.

Presque rien n'a filtré, mais on a quand même réussi à récupérer quelques informations exclusives pour patienter.

Horaires, Fourvière… ce que l'on sait

Ce qui est officiel, ce sont les dates et horaires : la Fête des Lumières, calée en fonction du 8-Décembre, aura cette année lieu du samedi 5 au mardi 8 (de 19 h à 23 h les samedi, lundi et mardi et de 18 h à 22h le dimanche). Sur le site officiel, 25 œuvres sont annoncées.

On sait aussi que c'est l'association « Vivre aux éclats », qui envoie des artistes clowns dans les hôpitaux et les maisons de retraite, qui sera la bénéficiaire de l'opération des Lumignons du cœur. Ces derniers seront, normalement, installés cette année sur la place Bellecour. Selon nos informations, le spectacle de la place des Terreaux sera confié à un artiste lyonnais.

Quant à la basilique de Fourvière, la réponse est oui : elle sera bien intégrée cette année à la Fête des Lumières, malgré les travaux sur ses tours. C'est une nouvelle fois la Région des Lumières qui officiera, avec un tout nouveau spectacle des Allumeurs de Rêves, sur le thème de l'Audace (avec un « a » majuscule). Comme lors de précédentes éditions, le show (qui devrait inclure des surprises) ne sera pas projeté le soir du 8 (pour permettre les commémorations religieuses) mais se poursuivre, dans un format plus long, entre Noël et le Réveillon. A noter également que la Fondation de Fourvière (qui allumera le « Merci Marie » le 26 novembre) a lancé fin octobre un appel à volontaires pour animer l'esplanade.

Le sujet Fête des Lumières est passé ces dernières semaines dans les conseils d'arrondissements et au conseil municipal. Le budget est en baisse mais une subvention de 119 000 euros a été accordée à 5 projets lumière soutenant la jeune création locale.

Ainsi, les créations de « Nouvelle Vague » reviendront sur la Gare Saint-Paul, une sphère géante sera installée sur le quai Saint-Antoine, des glaciers lumineux dériveront dans le quartier Grôlée, la Fondatyion Bullukian deviendra « Pacific Palisades » et les berges du Rhône, restées dans le noir ces dernières années, retrouveront la lumière avec du mapping. À tout à l'heure !

● **Delphine Givord**

Suivez la Fête des Lumières et l'annonce du programme en live mercredi 4 novembre sur www.leprogres.fr à partir de 15 h

Lyon

Théâtre des Célestins : trois ans de travaux « dans le respect du modèle ancien »



Le théatre des Célestins a été construit selon les plans de l'architecte Gaspart André au XIXe siècle. Photo archive Richard Mouillaud

Lancés mi-octobre, les travaux de restauration de ce bâtiment emblématique de Lyon situé place des Célestins (Lyon 2), édifié au XIXe siècle sont programmés jusqu'au premier trimestre 2029. L'opération pilotée par la Ville de Lyon qui entend y investir 3,3 millions d'euros vise à revoir la toiture et les menuiseries extérieures. Tout e améliorant son confort thermique.

C'est un chantier à la fois imposant et méticuleux qui vient de s'ouvrir place des Célestins. L'emblématique théâtre de l'architecte Gaspard André qui en dessine les grandes lignes « à l'italienne » à la fin du XIXe siècle, fait l'objet d'une restauration.

« À travers cette opération, la Ville de Lyon préserve un patrimoine architectural remarquable en l'adaptant aux enjeux énergétiques de demain, tout en conservant sa place essentielle dans la vie culturelle lyonnaise », indique la Ville de Lyon. Maître d'ouvrage de l'opération la collectivité qui s'apprête à y investir 3,3 millions d'euros devrait bénéficier d'un soutien de l'État via la direction régionale des affaires culturelles à hauteur de 500 000 €.

La toiture reconstruite à la suite d'un incendie en 1880

Les travaux qui ont démarré mi-octobre sont programmés en plusieurs phases dont la dernière devrait se terminer au 1er trimestre 2029. Ce planning permet de maintenir représentations, programmation du théâtre et d'accueillir le public dans les meilleures conditions.

L'opération est pilotée par les architectes du patrimoine de l'agence lyonnaise RL & A. Qui devront intervenir sur deux éléments et non des moindre. La toiture « élément remarquable » reconstruite en 1880 « à l'identique » à la suite d'un incendie, sera restaurée. Le projet, indiquent les services de la Ville prévoit « la révision des tuiles vernissées, la restauration des couvertures en cuivre et des éléments métalliques, ainsi que le remplacement de la couverture en zinc de la partie centrale par du cuivre ».

Chaque fenêtre examinée individuellement

Quant aux menuiseries extérieures, il s'agit de les réparer en veillant à conserver « autant que possible les éléments anciens », tout en améliorant l'étanchéité et la thermique. Les aménageurs en ont compté environ 130. L'opération s'annonce minutieuse, car chaque fenêtre est examinée individuellement, avec attention. Cela pour estimer ce qui peut être conservé et donc restauré, de ce qui est dégradé et envisager, le cas échéant, une réparation ou un remplacement « dans le respect du modèle ancien ».

L'intervention portera également sur les façades avec un traitement des fissures, le renforcement du balcon nord et l'installation de mains courantes sur l'escalier central pour améliorer l'accessibilité du théâtre. Le théâtre des Célestins est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1997.

Vendredi 6 novembre 2026

Décines-Charpieu

La Banque Alimentaire avance sa collecte



Les gilets orange vont être mobilisés dès ce vendredi.
Photo archives Philippe Belda

Pour la première fois en 42 ans d'histoire, le grand rendez-vous solidaire de l'automne de la Banque alimentaire du Rhône n'aura pas lieu fin novembre, mais le premier week-end du mois, ce vendredi 6 et samedi 7 novembre 2026.

En avançant l'événement au début du mois, les Banques Alimentaires espèrent maximiser la générosité des Français et collecter davantage de denrées pour répondre à une demande toujours très importante.

75 000 personnes accompagnées

Sur le territoire du Rhône et de la métropole de Lyon, la Banque Alimentaire approvisionne 137 structures partenaires, touchant ainsi 75 000 personnes dans le besoin.

Un nombre qui ne cesse de croître : « Notre objectif pour cette collecte 2026 est de battre le record de l'an dernier, en dépassant les 195 tonnes de denrées récoltées. L'aide de nos 4000 « gilets oranges » et la générosité du public sont essentielles », souligne Philippe De Mester, le président de la Banque Alimentaire du Rhône.

L'année dernière, la collecte nationale a permis de récolter l'équivalent de 390 000 repas grâce à 3000 bénévoles mobilisés. Ces deux jours de collecte représentent en moyenne 9 % des approvisionnements annuels de la Banque Alimentaire du Rhône. Pour aider il est possible de donner des produits essentiels, comme des produits alimentaires secs ou des produits d'hygiène (couches, protections menstruelles...) lors de son passage dans une grande surface. Il est également possible de devenir bénévole d'un jour, aux côtés des "Gilets Orange". Enfin, soutenir financièrement l'association via monpaniersolidaire.org.

• De notre correspondant Philippe Belda

LYON CAPITALE 06/11/26 par Corentin Lucas



Laurent Nuñez, ministre de l'Intérieur. @LUDOVIC MARIN / AFP

Trente ans après, Lyon s'apprête à accueillir le prochain sommet du G7

Les 20 et 21 novembre prochains, les ministres de l'Intérieur des sept pays membres du G7 se retrouveront à Lyon pour une réunion consacrée au narcotrafic, au terrorisme et aux réseaux de passeurs.

Lyon accueillera une nouvelle rencontre du G7 à la fin du mois de novembre, trente ans après la dernière, en 1996. Les ministres de l'Intérieur des sept pays membres doivent se retrouver les 20 et 21 novembre dans les locaux de la préfecture et du Département du Rhône. L'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada et le Japon seront représentés, aux côtés de la France et du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez.

Cette réunion sera consacrée aux grandes priorités sécuritaires de la France. La lutte contre le narcotrafic devrait donc occuper une place très importante dans les discussions. D'autant plus que le narcotrafic fonctionne généralement par le biais de réseaux internationaux. Le terrorisme et l'extrémisme violent devraient également figurer à l'ordre du jour. Les ministres pourraient enfin aborder la lutte contre les trafics illicites de migrants et les réseaux de passeurs.

Trente ans après le sommet historique de 1996

La dernière fois que la capitale des Gaules avait accueilli un sommet du G7, c'était en 1996, à l'occasion de sa 22e édition. Celui-ci était organisé autour du président Jacques Chirac à la Cité internationale et dans les établissements de la ville, notamment chez Paul Bocuse. Pour l'occasion, le président américain Bill Clinton, le chancelier allemand Helmut Kohl, le Premier ministre britannique John Major et le chef du gouvernement italien Romano Prodi avaient fait le déplacement.

L'événement des 20 et 21 novembre sera différent, puisqu'il réunira les ministres chargés des questions de sécurité plutôt que les chefs d'État et de gouvernement.

LYON CAPITALE 05/11/26 par LR



Image illustration du tramway T2. (Photo by PHILIPPE DESMAZES / AFP)

Lyon : la circulation des tramways T2 et T5 interrompue "jusqu'à nouvel ordre" après un accident de la route

Les lignes de tramway T2 et T5 sont complètement à l'arrêt depuis 13 heures en raison d'un accident de la circulation dans le secteur Parilly - Université, à Bron.

Alors que les transports en commun sont paralysés en raison de l'impressionnant mouvement social de ce jeudi 5 novembre, les lignes de tramway T2 et T5 sont complètement à l'arrêt depuis 13 heures environ.

TCL indique dans un communiqué qu'un camion avec un bras de grue a accidentellement arraché près 400 mètres de ligne aérienne de contact (LAC), l'équipement qui fournit l'électricité nécessaire au fonctionnement des tramways, dans le secteur Parilly - Université. Les lignes de bus C15, C17, 52 et 93 sont également impactées.

La circulation interrompue jusqu'à nouvel ordre

"Les services techniques et les équipes spécialisées pour la maintenance des lignes aériennes de contact ont été immédiatement mobilisés afin de sécuriser la zone, d'évaluer les dégâts et d'engager les travaux de réparation", assure par ailleurs TCL.

La circulation des lignes T2 et T5 est interrompue jusqu'à nouvel ordre et ne devrait pas reprendre avant demain.

LYON MAG 06/11/26

Lyon : la porte du lycée Édouard-Herriot ravagée par les flammes, des élèves évacués en urgence



La mobilisation lycéenne prend une tournure particulièrement inquiétante à Lyon.

Ce vendredi 6 novembre, la porte principale du lycée Édouard-Herriot, situé place Edgar-Quinet dans le 6e arrondissement, a été la proie des flammes, alors que des élèves se trouvaient encore à l'intérieur de l'établissement.

Les incidents ont débuté dans la matinée, lorsque des poubelles et des trottinettes électriques ont été rassemblées devant l'entrée principale du lycée, avant d'être incendiées.

Le feu s'est rapidement propagé à la porte puis à la façade du bâtiment, provoquant d'importants dégâts matériels. Sur des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, les images sont particulièrement impressionnantes. On y distingue l'entrée de l'établissement entièrement embrasée, avec d'importantes flammes remontant le long de la façade.

Face à la situation, les élèves qui se trouvaient encore en cours ont dû être évacués en urgence. Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour maîtriser l'incendie et sécuriser les lieux. Selon les premières informations disponibles, aucun blessé ne serait à déplorer.

Le maire du 6e arrondissement fait part de son indignation

Les images de l'incendie ont rapidement suscité de vives réactions, notamment celle du maire du 6e arrondissement de Lyon, Samuel Soulier.

Sur ses réseaux sociaux, l'élu a vivement condamné les événements : "Herriot brûle avec des élèves à l'intérieur et certains exultent …. Je n'ai pas les mots pour exprimer ma profonde indignation !"

Cet incendie intervient dans un contexte de mobilisation lycéenne et étudiante qui se poursuit depuis plusieurs semaines à Lyon et dans le Rhône.

Selon un bilan communiqué par la préfecture à 9h30 ce vendredi, 16 lycées, trois établissements d'enseignement supérieur et deux collèges étaient concernés par des perturbations.

Les services de l'État faisaient également état de quatre interpellations, en lien avec des jets de projectiles, un cocktail Molotov et un incendie, sans préciser si ces faits étaient liés aux événements survenus au lycée Édouard-Herriot.